

ABONNEMENT

Saumur	
En un an	25 fr.
En six mois	13
En trois mois	7
Poste	
En un an	30 fr.
En six mois	16
En trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 13 OCTOBRE

LES REVENANTS

Ils vont rentrer, sénateurs et députés, et déjà quelques honorables font retentir du bruit de leurs talons les couloirs parlementaires.

Que sortira-t-il de la session extraordinaire qui va s'ouvrir ? Nul le sait, car si la concentration est toujours la devise officielle, il se murmure officieusement des mots moins pacifiques et plus sincères. Il y a peu de jours encore, à Marseille, M. de Freycinet parlait du « faisceau », mais il était aisé de voir qu'il n'avait pas une conviction très forte dans l'union durable des groupes républicains.

M. Clémenceau se tient sur son « bloc » prêt à attaquer aussi bien qu'à défendre le gouvernement, selon qu'il tentera de s'évader de la geôle radicale ou qu'il acceptera avec une passive docilité le servage des maroquins. D'autre part, M. Ferry n'a abdiqué ni ses rancunes, ni ses espérances.

Assurément M. Constans est là pour rappeler à la majorité qu'elle est prisonnière de son origine, et pour l'avertir qu'il tient encore la famille des bénéficiaires électoraux. Mais M. Constans, lui-même, sera-t-il toujours écouté ?

Deux ans, c'est bien long pour la reconnaissance, et deux ans, c'est aussi un terme bien éloigné pour que les périls ou les marchandages du prochain renouvellement de la Chambre agissent par la crainte ou par l'ambition sur les candidats de 1893 et députés de 1889. Et puis, qui pourrait affirmer que M. Constans ne soit pas un peu las des sectaires et que s'approvoisant dans la société des gens « très bien » il ne songe pas à se montrer sage en même temps que bien élevé ? On dit, tout bas encore, que la supposition n'a rien d'in vraisemblable, et qu'il professe sur les capacités gouvernementales de M. Clémenceau la même opinion qu'il eut, dès la première heure, des aptitudes dictatoriales du général Boulanger.

Les ministres avaient monté la petite fête de Marseille à la veille de la reprise de la session, pour faire leur entrée triomphale ; or, voilà que les Marseillais ont sifflé le cortège, et que les libre-échangistes ont fait des sommations irrespectueuses.

L'éloquence de M. de Freycinet a dominé le tumulte, comme la flûte domine la grosse caisse, et le président du conseil a très habilement fait vibrer dans les âmes, même des plus mécontents, la fibre patriotique. Quant à M. Jules Roche, nous avons raconté comment il s'était tiré assez adroitement de « l'aventure. » Mais le ministre le plus fin, le plus fort, est encore celui qui n'a rien dit. Le silence de M. Constans a sa signification. Cet homme se réserve ; comme nous ne voulons rien exagérer, nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'il se recueille.

Cette réminiscence russe paraît peu s'appliquer au ministre de l'intérieur, à la face grassouillette et fleurie.

En attendant que les mamelucks se concentrent ou se dispersent, le Parlement va aborder deux grandes discussions : au Sénat, la loi de

réforme douanière ; à la Chambre, l'étude du budget, compliqué, cette année, d'innovations qui demandent un examen attentif.

Si le pays est, — nous le constatons pour nous en plaindre, plutôt que pour l'en féliciter, — indifférent à l'arrivée des revenants, il suit avec une plus vive sollicitude le va-et-vient de ses revenus.

TILLAC.

INFORMATIONS

UNE SPLENDEIDE ACQUISITION

On lit dans le *Figaro* :
« M^{rs} le duc d'Anmale, au cours de la séance d'hier, à l'Académie des Beaux-Arts, a annoncé à ses collègues qu'il venait de se rendre acquéreur, pour le musée de Chantilly, de quarante miniatures admirables, peintes par Jehan Fouquet pour l'illustration des *Heures* d'Estienne Chevalier et conservées jusqu'ici à Francfort. « Ces miniatures, a dit le prince, sont de toute beauté, elles valent les plus belles miniatures du Louvre, si elles ne leur sont pas supérieures. »

» Du reste, elles ont été princièrement payées : 300,000 francs !

» Cette nouvelle, qui intéresse au plus haut point la peinture française, a été accueillie par d'unanimes applaudissements ».

L'ÉPISCOPAT

On annonce que les membres de l'Épiscopat français vont protester contre la circulaire du ministre des cultes, à propos de l'interdiction momentanée de prendre part aux pèlerinages à l'étranger.

D'un autre côté, nous apprenons que le gouvernement est absolument décidé à frapper par une suspension de traitement ceux des membres du haut clergé qui ne tiendraient pas compte de la recommandation qui leur a été faite !

Le *Moniteur de Rome* publie cette note :

« Les scandales de Rome sont le signal et le prélude d'une période nouvelle dans l'histoire de l'Italie, de la Papauté et de la question romaine. La lutte sans merci ni trêve contre le Pape va prendre un caractère nouveau et une forme nouvelle. Nous considérons les derniers incidents comme un des faits les plus considérables de ces derniers temps. »

» Le règne de la Terreur romaine a sonné.
» Le Pape n'est plus seulement dans les fers ; il est surveillé de près, et malheur aux fidèles qui approchent ! *Allez vous-en !* voilà le cri des comités secrets ; le Pape nous appartient : il ne sera pas une influence nouvelle ; ce sera un agonisant dans le cercle de fer nouveau que notre sauvagerie calculée tracera autour de lui. »

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce document.

LA PRESSE ITALIENNE S'EST MODÉRÉE.

Dans le monde diplomatique on explique le ton de la presse officieuse italienne par ce fait, qui paraît certain, que des cours de Berlin et

de Vienne sont parties des notes très nettes, très catégoriques, pour arrêter les ennemis du Pape dans la voie de violence où ils ont été engagés par la faction radicale italienne.

Tout fait croire que le roi Humbert a obéi, car, il faut bien le dire, la France n'est insultée que quand l'Allemagne l'autorise.

L'émotion a été grande en effet en Allemagne comme en témoigne la dépêche suivante :

« Les journaux catholiques allemands continuent de stigmatiser les désordres du 2 octobre. »

» La *Gazette populaire de Cologne* y voit une nouvelle preuve de la situation intolérable du Pape et de la nécessité d'y mettre fin. »

DERNIERS TÉMOIGNAGES

M. l'abbé Joseph Leroux, le prêtre auquel était confié le jeune Michel Dreux, de Céton, écrit cette relation dans la *Croix de l'Orne* :

« Nous étions au Panthéon de Rome, Michel Dreux et moi, avec bon nombre de Français, lorsque le bruit se répandit qu'on avait écrit : « Vive le Pape ! » sur le registre du tombeau de Victor-Emmanuel. »

» Le gardien déclara que c'était... un petit. On chercha dans la foule et on mit la main, au hasard, sur... un grand, Michel Dreux, qui se trouvait à mes côtés.

» Je le suivis quand la police le conduisit pour examiner le registre.

» On demanda à Michel d'écrire quelques mots, afin que l'on put confronter les écritures. On avoua qu'elles n'étaient pas semblables ; et, en ma présence, le gardien déclara que ce n'était pas celui-ci qui avait tracé l'inscription. »

« Arrêtez-le quand même, fit l'officier, Joseph Astuto. Cet homme est bien digne de son nom. L'hypocrite a eu le courage de me donner sa carte, que j'ai conservée, lui que je devais entendre, de mes propres oreilles, accuser Michel Dreux en italien, croyant que je ne comprenais pas cette langue, après m'avoir certifié, en français, que le jeune homme était innocent ! ! »

» S'il eut fallu vingt faux témoins, on en aurait trouvé quarante. »

LE PRÊTRE ET LE SOLDAT

Un curieux effet de l'incorporation des séminaristes dans l'armée.

On rencontre fréquemment, depuis quelques jours, dans nos promenades et jardins publics, de jeunes prêtres en compagnie de soldats, tous allant du même pas alerte et devisant gaiement, comme des camarades de chambrée.

Si c'est là le résultat qu'on voulait obtenir avec le fameux « les curés sac au dos » on a réussi... au-delà de toute espérance.

N'avions-nous pas raison lorsqu'au moment du départ des séminaristes nous disions qu'il y avait beaucoup plus de chances pour que nos jeunes prêtres convertissent la caserne que pour qu'ils soient laïcisés par elle ?

MYSTÉRIEUX EXPLOSIFS

Il y a trois semaines environ, l'un des administrateurs du Bon-Marché faisait l'acquisition d'une maison sise au 54 de la rue de Va-

renne, à Paris, ainsi que d'un pavillon à deux étages situé dans un jardin dépendant de l'immeuble. Ce pavillon, qui était inhabité depuis dix-huit mois, fut, ces jours derniers, livré à une équipe d'ouvriers chargés de le démolir pour élever sur son emplacement un petit hôtel où le nouveau propriétaire doit venir habiter.

Samedi, dans la matinée, un ouvrier qui travaillait au deuxième étage, près du grenier, dans une pièce qui paraît avoir servi de lingerie, découvrit au fond d'un placard une caisse en bois blanc, longue de 45 centimètres sur 35 de largeur et 34 de hauteur. Cette caisse portait sur l'une de ses parois une bande de papier collée, avec l'inscription : *Fragile*. L'ouvrier ouvrit la caisse et en trouva dans l'intérieur une autre en fer-blanc, soigneusement soudée et d'un poids considérable.

Croyant qu'il venait de découvrir un trésor, l'ouvrier s'empressa d'ouvrir la seconde caisse ; mais il n'y trouva que des briquettes rectangulaires et de nuance grisâtre. Ayant touché l'une des briques, il remarqua qu'elle était constituée par une pâte friable, et il put en détacher un fragment.

Il descendit alors dans la cour, pour faire part de sa trouvaille à ses camarades, et laissa par mégarde tomber le morceau de sa brique sur le sol humide.

Une flamme jaillit aussitôt. Très surpris, l'ouvrier prit alors un autre fragment de la même substance, et, le plaçant sur un pavé, le frappa d'un coup de marteau. Cette fois, le jet de flamme fut accompagné d'une détonation, ce qui décida les démolisseurs à porter la caisse chez M. Prélat, commissaire de police.

Le magistrat commença aussitôt une enquête et fit transporter les briquettes à la préfecture de police, qui les a confiées au laboratoire municipal. Elles paraissent contenir, entre autres matières, de la glycérine et du sodium.

Le dernier locataire du pavillon où se trouvait la caisse contenant les explosifs aurait été le colonel Vincent, ancien chef du service des informations au ministère de la guerre.

NOUVELLES MILITAIRES

LES RÉGIMENTS MIXTES

Depuis le 1^{er} octobre, les quatrièmes bataillons des régiments d'infanterie, qui ne possèdent à l'état normal que leurs cadres partiels en officiers et en sous-officiers, sont constitués, avec les réservistes des classes de 1883 et de 1884 affectés à ces bataillons, et que l'on vient de convoquer pour quatre semaines.

Le 15, on appellera pour deux semaines les territoriaux des classes de 1878 et 1879, qui font partie des 1^{er} et 2^e bataillons de chaque régiment d'infanterie territoriale à numéro impair.

Le 16, les lieutenants-colonels des régiments actifs auxquels correspondent les régiments territoriaux numérotés 1, 3, 5, 7, 71^e (Angers), etc., constitueront, pour la première fois, les régiments mixtes, ou régiments de deuxième ligne.

Notre infanterie se répartira dès lors en trois groupes bien distincts :

En première ligne, les régiments actifs permanents ;

En deuxième ligne, les régiments mixtes ;

En troisième ligne, les régiments territoriaux.

Les régiments permanents et les régiments territoriaux continueront à être désignés par leurs numéros actuels ; quant aux régiments mixtes, chacun d'eux prendra pour numéro, en y ajoutant 200, celui du régiment permanent auquel appartient le 4^e bataillon qui sert de noyau à la nouvelle formation.

Cette organisation toute particulière mettra en présence des officiers de l'armée, des officiers territoriaux et des officiers de la réserve, spécialement placés dans les troupes territoriales ; dans le rang, sauf un tout petit nombre de sous-officiers de l'armée permanente, on ne verra que des hommes de troupe provenant de la réserve active ou de l'armée territoriale.

Ce n'est pas, à proprement parler, la fusion de l'armée active et de l'armée territoriale, comme l'ont dit improprement quelques journaux militaires, mais un élément intermédiaire entre la première et la seconde, élément auquel la qualification de réserve convient parfaitement.

L'an prochain, ainsi que M. de Freycinet l'a annoncé dans son discours de Vandœuvre, nous verrons une partie de ces régiments aux grandes manœuvres d'automne.

Cette arme ne sera pas la seule à se doubler en cas de guerre ; déjà la cavalerie vient d'être pourvue, il y a deux mois, de ces régiments mixtes ; ce sera bientôt le tour de l'artillerie, du génie, du train et des divers services militaires accessoires.

C'est aujourd'hui 13 octobre qu'a lieu la première convocation des 445 régiments mixtes d'infanterie.

Cent mille hommes de la territoriale vont recevoir une instruction militaire plus rigoureuse que leurs camarades, afin de pouvoir être encadrés dans les nouveaux régiments destinés à entrer en campagne à la première heure.

Ces cent mille hommes seront exercés pendant quatorze jours ; les officiers, selon le grade ou la fonction, feront seize ou vingt jours de service.

En temps de paix, ces régiments mixtes sont constitués pour un tiers par l'armée active (4^e bataillon du régiment actif de la région) ; et pour deux tiers par l'armée territoriale (1^{er} et 2^e bataillons du régiment territorial subdivisionnaire). Mais vienne la guerre, et leur qualificatif disparaît : ils sont régiments d'infanterie comme les autres, avec un numéro spécial qui permet de ne jamais les confondre avec les anciens.

Le général de Boisdeffre, sous-chef de l'état-major général, est chargé par le ministre de la guerre de lui soumettre un rapport sur l'opportunité de constituer une section de vélocipédistes militaires, ayant ses cadres d'officiers et de sous-officiers.

L'artillerie étudie un modèle de revolver de 8 millimètres, pesant beaucoup moins que le revolver actuel de 11 millimètres de calibre, dont le poids atteint 4 k. 200.

L'allègement des armes trop lourdes pour les troupes à cheval est réclamé par tous les généraux.

Après la mise en service de la carabine à petit calibre viendra l'allègement du revolver et de ses munitions.

La cavalerie et l'artillerie recevront ensuite le sabre à double garde du modèle des cent-gardes.

Des essais comparatifs concernant l'épaisseur de la lame se poursuivent au comité de cavalerie et à la manufacture d'arme de Châtellerauld.

PILULES GICQUEL, la Boîte 1 f. 50

Chronique Locale

ET DE LOUEST

NOTRE FEUILLETON

L'Agence Spirite, de M. André Godard, dont le premier chapitre a été publié dans nos deux derniers numéros, ne pourra être repris que d'ici quelques jours.

En attendant, nous donnons une petite nouvelle patriotique de M. E.-M. de Lyden : *Récits de France : Marie Edmée.*

LES BONS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

Pour la deuxième fois depuis le 15 octobre 1889, la roue de la fortune va tourner dans quelques jours, en faveur des porteurs de Bons à lots de l'Exposition universelle.

Le tirage de ces Bons aura lieu jeudi prochain, 15 octobre, à deux heures, au Crédit Foncier de France.

Ce tirage comprendra : un lot de 50,000 fr., dix lots de 1,000 fr. et 420 lots de 100 fr.

Pareil tirage aura lieu ensuite tous les ans et avec le même nombre et la même valeur des lots jusqu'en 1900.

A partir de l'année 1900, les tirages annuels comprendront un lot de 40,000 fr. ; un lot de 2,000 fr., deux cents de 400 fr., et mille de 25 fr., prix de remboursement en 1964 de tous les titres non primés.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 10 octobre. — Raïegonde-Suzanne Gon, rue de la Visitation.

MARIAGE

Le 10 octobre. — Eugène Berceaux, vigneron, a épousé Marie Soulliman, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 10 octobre. — Henriette Freslon, veuve de Hippolite Drouin, blanchisseuse, 67 ans, rue de Fenet.

PROTESTATION

Une protestation vient d'être adressée à l'Ambassadeur de France auprès du Quirinal, au sujet des injures par lesquelles ont été accueillis sur leur route, en Italie, les pèlerins des diocèses de Nantes, d'Angers et de Luçon, et des voies de fait dont quelques-uns d'entre eux ont été victimes.

En voici le texte :

» A Son Excellence l'Ambassadeur de France auprès de S. M. le Roi d'Italie :

» Excellence,

» Le Directeur et le Sous-Directeur du train de pèlerinage parti de Nantes, qui réunissait les délégués des diocèses de Nantes, d'Angers et de Luçon, ont l'honneur de vous envoyer leurs protestations contre les désordres qui se sont produits sur le parcours de Rome à Vimercate, pendant la journée et la nuit du 6 octobre.

» Dans un grand nombre de gares, notamment à Cecina, à Chiavari, à Sestri, des bandes d'hommes, attendant le passage du train, ont hué et sifflé les pèlerins en criant : « A bas la France ! Mort aux Français ! Vive la Prusse ! Vive Sedan ! etc... » Des pierres ont été lancées contre les wagons et ont atteint quelques personnes.

» La police, lorsqu'il y en avait, laissait faire en silence, et l'agent qui accompagnait le train ne s'est jamais interposé.

» Blessés dans notre honneur national, nous avons tenu à faire connaître ces faits à Votre Excellence, et à protester comme Français contre des injures que rien n'avait motivées de notre part.

» Saintes, 8 octobre 1891.

» Signé : CLAUDE DE MONTI DE REZÉ, directeur du train de pèlerinage ; GENDRONNEAU ; baron DE VILLEBOIS-MAREUIL ; MUSQUER ; L. DENÉCHAUD ; BARDOUL ; EUGÈNE FLORNOY. »

Les Hommes mystérieux. Soirée amusante

On nous prie d'annoncer que mercredi et jeudi prochain deux curieuses soirées seront données au *Café de la Paix*, par des fantaisis-

tes qui s'annoncent sous le titre d'*Hommes mystérieux*. Ils viennent des principales villes du centre où, paraît-il, leurs expériences ont obtenu le plus vif succès. Leur genre de spectacle est très curieux et très intéressant à voir.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Jeudi, le nommé Maurette, terrassier, a été trouvé tout couvert de sang, à un endroit appelé la Fosse-au-Fumier.

Questionné sur ce point, il répondit : « Je suis sans travail, ni moyens d'existence, et je suis fatigué de courir les routes ; j'ai résolu de me donner la mort. Je regrette de n'avoir pu réussir. »

Ce malheureux s'était ouvert la gorge avec un couteau.

On le transporta à l'hôpital de Doué, où le docteur Lionet déclara que sa blessure n'était pas mortelle.

MORT DE M^{me} ABRAHAM

M^{me} Abraham, la victime du drame de Châteaurenault, a succombé à ses blessures jeudi soir.

Les débats de cette importante affaire auront leur dénouement, selon toute vraisemblance, à la session des assises de décembre.

M. Abraham est toujours détenu au pénitencier de Tours, et on écrit de Châteaurenault que sa mise en liberté provisoire sous caution va être demandée.

LE COMBAT D'ORLÉANS

Une imposante cérémonie a eu lieu dimanche, à midi, aux Sablières, près d'Orléans, en l'honneur du 21^e anniversaire du combat d'Orléans où, le 14 octobre 1870, 6,000 Français arrêtaient, pendant huit heures, 45,000 Allemands et 200 pièces de canons et protégeaient la retraite de l'armée française qui se repliait derrière la Loire.

Les autorités civiles et militaires d'Orléans et des pays voisins du champ de bataille se sont rendues à l'endroit où se dresse le monument commémoratif.

De nombreuses sociétés, avec drapeaux et bannières en tête, ont déposé un grand nombre de couronnes au pied du monument.

Plus de quatre mille personnes assistaient à cette imposante manifestation patriotique.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

On écrit d'Orléans, 14 octobre : « Une tentative d'assassinat vient d'être commise sur la personne du docteur Gircourt, conseiller général de Neuville-aux-Bois. »

» Il revenait de la chasse à la tombée de la nuit, quand il fut rejoint tout à coup par un journalier nommé Amiard, qui, sans provocation, se jeta sur M. Gircourt. Bien qu'attaqué à l'improviste et assez grièvement blessé, ce dernier a pu échapper à l'assassin en le menaçant de son fusil de chasse.

RÉCITS DE FRANCE

MARIE-EDMÉE

I

Le 9 mars 1874, un modeste cercueil, couvert de fleurs, traversait les rues de Nancy ; derrière marchaient, le front baissé, le regard morne, des soldats français mutilés par la guerre et prisonniers de l'Allemagne.

Autour des soldats, des femmes, des vieillards, des enfants versaient des larmes en récitant des prières.

Les grenadiers prussiens s'arrêtaient et saluaient respectueusement. — le fait est à rappeler d'autant qu'il était plus rare, car nos implacables ennemis n'avaient guère le respect de la mort.

Pendant que s'avancait lentement le convoi funèbre vers le champ du repos, un cavalier prussien regardait avec étonnement la foule qui allait toujours grossissant et dont l'attitude attestait un profond sentiment de respect et de douleur.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Est-ce que quelque princesse est morte ? demanda le cavalier à une petite fille du peuple qui sanglotait.

— Non, répondit l'enfant, c'est une sœur de Jeanne d'Arc !

Le Prussien jeta sur l'enfant un regard interrogateur.

— Une sœur de Jeanne d'Arc ?

— Oui, Marie-Edmée...

Et la fillette alla se mêler aux assistants, pendant que le cavalier prussien demeurait immobile, suivant le cortège des yeux sans trop comprendre...

— Oui, Marie-Edmée !

Qui se souvient de ce nom ? qui était celle qui le porta, et pourquoi cet hommage public et solennel rendu à sa dépouille mortelle ?...

Interrogez des milliers de Français parmi les meilleurs de la génération présente, et tous vous répondront par un point d'interrogation :

— Marie-Edmée ?...

Et si à ce nom de jeune fille vous ajoutez le nom du père : PAU, on vous demandera encore :

— Que fut celui-là ?

Quelques militaires, si vous ajoutez au nom

de la fille et du père le nom du frère : GÉRALD, nous diront, après avoir consulté l'Annuaire : — GÉRALD PAU — n'est-ce pas ainsi que se nomme un officier de chasseurs à pied ?

O mémoire du cœur, que tu es légère et comme tu l'envoles semblable à la fumée des plus grandes et des plus glorieuses batailles, que le vent emporte sans laisser la moindre trace !

Marie-Edmée fut pourtant une sainte fille, une patriote ardente, une héroïne dont le nom devrait être connu de tous dans le pays du dévouement et du patriotisme.

M. Pau était un général français, au cœur simple et droit, chrétien convaincu, soldat vaillant, époux fidèle et tendre père.

Le général Pau termina sa carrière militaire en prenant part à l'expédition de Rome, commandée par le général Oudinot, en vue de rendre au Saint-Père la capitale du monde catholique.

Quand il revint en France, à Nancy, où l'attendaient sa digne compagne, sa fille Edmée et son fils GÉRALD, le général Pau était paralysé ; c'était un preux des anciens jours, un type d'honneur et de bravoure qui n'oubliait pas que l'antique et loyale épée de la France

avait une croix pour poignée. Il se résigna. Pendant plusieurs années, il vécut dans une inaction forcée et qui pesait à son tempérament actif et résolu ; mais si ses membres restaient immobiles, son cœur et sa tête étaient demeurés sains, et il se consacra à l'éducation de sa fille Edmée et de son fils GÉRALD, deux natures d'élite, qui pendant les dernières années de son existence d'honnête homme reçurent de lui des leçons de grandeur d'âme, d'abnégation et de patriotisme.

— Donnez à la patrie, leur disait-il en substance, dans les entretiens de chaque jour, toute votre âme, tout votre cœur, tout enfin ce que Dieu a mis en vous de vie.

Telles furent en résumé les dernières instructions qu'il donna aux siens, quand il rendit sa belle âme à Dieu, entre les bras de la digne compagne de sa vie et devant ses deux enfants agenouillés à son chevet pour recevoir sa bénédiction suprême.

Cette semence d'honneur confiée à un terrain fertile germa et fructifia. Elle fit d'Edmée, que Dieu avait douée d'une nature exceptionnellement vaillante et ferme, une femme d'élite au cœur ardent, faite pour le dévouement et le sacrifice.

L'individu a été arrêté, mais on croit qu'on se trouve en présence d'un déséquilibre. Les blessures de M. Gircourt, quoique graves, ne mettent pas sa vie en danger.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 octobre 1891

La faiblesse du marché est plus accentuée aujourd'hui; quelques-uns l'attribuent à l'absence des israélites qui s'abstiennent de venir en Bourse le jour de leur grande fête; d'autres pensent que la faiblesse tient au resserrement de l'argent et à l'aggravation des changes à l'étranger. Les groupes hostiles à l'emprunt russe en profitent pour abimer le marché. Le 3 0/0 ancien recule à 95.72; le nouveau à 94.90 et le 4 1/2 à 105.70.

Les fonds étrangers sont plus maltraités que les rentes françaises, surtout l'Extérieur d'Espagne et la rente italienne qui n'est plus aussi soutenue par la spéculation allemande.

Le 3 0/0 Portugais se maintient et malgré la faiblesse de l'Orient russe, le nouveau se traite au pair à l'ouverture et 1/3 de perte en clôture.

Les sociétés de crédit subissent l'effet des dispositions moins bonnes du marché. La Banque de Paris reste à 773. Il convient de rappeler que cette société a déjà placé dans sa clientèle la totalité des obligations russes nouvelles qui lui ont été attribuées pour la participation dans le consortium.

Le Crédit Foncier reste à 4,245; la Société Générale à 483.75 et la Banque d'Escompte à 443.75. Le Crédit Mobilier est soutenu à 270. Cette société fait partie du syndicat de l'emprunt russe. Sa participation lui assure une part de bénéfices qui permet d'espérer un dividende aussi élevé que celui de l'exercice précédent.

L'obligation des Immeubles de France se traite à 387.50.

Pas de changement sur l'obligation Linarès Almería.

Les Chemins Economiques cotent 400.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1891

Excursions aux stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 11 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour:

Alet, Arcachon, Argelès-Vieux, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laruns - Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité: 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de la validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le

paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Mai-Octobre 1891

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Pau, Biarritz, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial A, n° 34 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille de 1^{re} et de 2^e classe sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours:

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieux, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres:

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0; de 4 personnes, 30 0/0; de 5 personnes 35 0/0; de 6 personnes ou plus, 40 0/0.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe, 95 fr.; 2^e classe, 70 fr. — Durée: 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire: 1^{re} classe, 60 fr.; 2^e classe, 45 fr. — Durée: 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Dernières Nouvelles

Paris, 13 octobre, 1 h. 10 soir.

Au conseil des ministres, tenu ce matin, il a été décidé que le gouvernement acceptera la discussion relativement à la réforme des frais de justice dans le prochain budget; mais il demandera de prendre des dispositions pour la partie relative au régime des boissons, afin d'en faire une loi spéciale qui sera discutée à part.

M. Carnot a signé un projet de réorganisation du corps des officiers de marine.

HAVAS.

NOUVELLES A LA MAIN

Une dame, connue pour ses prétentions injustifiables à la jeunesse, a la manie de s'inonder de parfums.

— J'adore tous les extraits, disait-elle, l'extrait de violettes, l'extrait de benjoin.

— Il n'y en a qu'un avec laquelle elle soit brouillée, murmura quelqu'un: l'extrait de naissance.

Un berger se présente avec un troupeau de porcs devant l'Octroi.

— Avez-vous les pièces qui vous autorisent à traverser la ville? lui demande l'employé.

— Voici mon laissez-passer.

— Ça ne suffit pas, il vous faut encore une autre pièce.

— Ah!

— Oui, un passe-porc.

Lycée de jeunes filles.

La professeure d'histoire interroge la plus docte de ses élèves:

— Par qui la maison de Bourgogne fut-elle ruinée?

Et l'élève répond:

— Par le phylloxera!!!

Scène d'antichambre.

Le domestique à un visiteur matinal:

— Que désire Monsieur?

— Je voudrais dire un mot à votre maître à propos d'argent.

— Monsieur est en voyage.

— C'est très fâcheux: je lui rapportais les cinquante louis qu'il m'a prêtés l'autre soir au cercle.

— Que monsieur veuille bien attendre un moment, je vais aller voir si mon maître ne serait pas rentré cette nuit.

MARCHÉS

LONGUÉ, 8 octobre

Froment, le double-décalitre, 4 fr. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 60 — Avoine, 1 70. — Foin, la charretée, 100 fr. — Paille, 55 fr. — Beurre, le demi-kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, » 95.

BEAUFORT, foire du 7 octobre

Froment, d.-déc., 3 80. — Seigle, 2 70. — Méteil, 3 fr. — Orge, 2 30. — Avoine, 1 60. — Chênevis, 4 50 à 5 fr. — Haricots, 3 à 4 fr. — Sarrasin, 2 50. — Noix, 3 à 3 50. — Pommes de terre, le double-décalitre, 4 fr. — Chanvre, les 400 kilogrammes, 27 à 30 fr. — Foin, les 1,050 kil., 400 fr. — Paille, le demi-kil., 45 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 4 fr. — Poulets, la couple, 4 50. — Oies, la couple, 8 fr.

POUR CONSERVER SA VUE

M. COURTOIS

Directeur du grand magasin d'optique

Place de l'Hôtel-de-Ville SAUMUR

POUR 8 JOURS SEULEMENT

Engage toutes les personnes qui ont la vue faible, fatiguée, louche ou malade, à venir rendre visite à cet éminent praticien, qui obtient des résultats surprenants par ses verres combinés, sans opération ni remède. C'est tout une révolution accomplie dans ce genre de traitement qui est de la plus grande simplicité.

M. COURTOIS possède, en outre, les nouveaux verres cylindriques, les seuls qui permettent de distinguer nettement tout objet.

Les verres cylindriques, bons pour toutes les vues, se recommandent principalement aux personnes dont la vue serait affaiblie.

Les consultations gratuites pour la vue auront lieu de 9 à 11 heures du matin, par le spécialiste de l'établissement.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

Emprunt Russe 3%, or 1891

Les souscriptions sont reçues dès à présent, SANS FRAIS, à l'agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 49, rue du Marché-Noir, Saumur.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épuration, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

Selon l'heureuse expression du général Lambert: elle était comme enivrée de patriotisme... Jeanne d'Arc était son modèle, sa foi, sa religion.

Gérald embrassa naturellement la noble carrière des armes: la vie de son père avait été un enseignement pour lui; fils de soldat, il ne voulait et ne pouvait être que soldat; n'avait-il pas à suivre les recommandations de son valeureux père: tout pour la patrie?

Il entre à l'École militaire afin de ramasser l'épée que la maladie avait arrachée des mains du vieux général.

Marie-Edmée, assagie avant l'âge, devint en quelque sorte le chef de la famille.

Elle travailla courageusement, tout en remplissant simplement, comme les femmes de l'antiquité, ses devoirs de maîtresse de maison et de mère, car étant l'aînée elle considérait son frère comme son fils, et à ce titre elle prétendait avoir charge d'âme.

Comment, livrée en quelque sorte à elle-même, devint-elle artiste distinguée et écrivain au style clair à force de volonté et de foi? Oui, de foi! Son Histoire de Jeanne d'Arc écrite pour les petites filles, illustrée par elle, est empreinte d'un sentiment profond de piété

naïve voisine de l'adoration et qui rappelle les œuvres des enlumineurs du moyen âge.

II

Cependant la guerre franco-allemande éclate: Gérald quitte l'École et le voilà sous-lieutenant d'infanterie, prêt à mettre en pratique les conseils, les exhortations patriotiques de son père: tout pour la patrie!

Donc on se bat! Vainement officiers et soldats multiplient les actes de courage et les efforts héroïques, la fortune abandonne nos armées. Wissembourg, Freschvillers, Forbach se succèdent, le sang français coule à flots, les défaites succèdent aux revers, nos soldats tombent par milliers, des régiments entiers battus, par le canon, s'écroulent comme de vieux murs. Les blessés ne se comptent plus, et la ville de Nancy n'est plus qu'une vaste ambulance. Les braves Lorraines accourent par centaines pour soigner nos pauvres enfants mutilés; grandes dames, bourgeoises, religieuses, filles du peuple, toutes se présentent, et l'on assiste à l'édifiant spectacle de l'émulation patriotique et charitable.

Marie-Edmée était accourue une des premières pour panser les blessures, soigner les

fièvres pernicieuses, reconforter les cœurs et soulager toutes les misères morales et physiques.

Elle se multiplie, la chère fille, recevant les confidences des uns, prodiguant les consolations aux autres, servant de secrétaire à ceux-ci, de consolatrice à ceux-là.

Et Gérald, ce frère bien-aimé, qu'est-il devenu? L'a-t-elle donc oublié? Que non pas! Au milieu de toutes ses préoccupations, le souvenir de ce frère son enfant reste toujours vivant.

A tous ceux qui revenaient elle demandait des nouvelles et en demandait en vain, sans se lasser jamais, sans se rebuter devant les réponses vagues ou alarmantes...

Voilà que tout à coup elle apprend, ô douleur! qu'un jeune sous-lieutenant du nom de Gérald est tombé sur le champ de bataille, mais sur lequel? elle l'ignore. Qu'importe? elle s'arme d'une résolution virile, et se souvenant des enseignements de son père, elle entreprend de retrouver son frère vivant ou mort.

Elle partira donc seule; mais avant d'affronter les dangers de toutes sortes qui l'attendent, elle ira se mettre sous la protection

de la grande Lorraine pour qui, nous l'avons dit, elle professe un culte particulier.

« Mon Dieu, guidez-moi, dit-elle; Jeanne d'Arc, aide-moi. » Cette double invocation qui est pour elle comme un mot de passe suprême, elle la répétera à chaque station de son périlleux Calvaire.

Elle se met en route, et la voilà à vingt-cinq ans visitant les ambulances et les hôpitaux, interrogeant Français et Prussiens, traversant les lignes ennemies, bravant les outrages et les menaces d'une soldatesque affolée par des succès inespérés.

Que de fatigues, que de privations, que de grossièretés il lui faudra subir, de quel courage à toute épreuve elle aura besoin! Qui donc lui donnera la force d'affronter tous les périls et d'en triompher? Sa foi de chrétienne et son patriotisme.

Elle va donc, infatigable, héroïque, sans une seconde d'hésitation; elle a dit à sa mère, la courageuse fille: Je te rapporterai des nouvelles de notre enfant, je te le ramènerai, et au péril de sa vie elle veut tenir son serment.

(La fin à demain.) E.-M. DE LYDEN.

TAILLEUR **MAISON CRÉMIEUX** TAILLEUR
BREVETÉ BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

Exposition spéciale des NOUVEAUTÉS de la Saison pour COSTUMES COMPLETS, PARDESSUS et PANTALONS

Et Grande Mise en Vente de Draperies pour le

VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

A VENDRE DE SUITE

POUR CAUSE DE DÉPART

UNE JOLIE MAISON

Composée de 20 pièces, en partie parquetées, avec un superbe jardin en plein rapport et une grande pièce d'eau.

Cette maison peut être transformée en hôtel, devant la nouvelle gare du chemin de fer d'Orléans et Etat qui va se construire.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. COUTAND-SIMON, qui l'occupe, 2, route neuve d'Angers, à Saumur, ou à M^e GAUTIER, notaire. (620)

A VENDRE

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS USAGÉS

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

A louer présentement

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

MAISON avec Écurie et Remise

S'adresser à M. RABOTTEAU, place du Mouton (rue de Nantilly)

NANTES à CÉDER un important établissement de carrosserie, sellerie, avec forges et charronnage. Belle clientèle. S'adresser à M. PAQUIER, 18, pl. St-Nicolas, Nantes.

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ALOPÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspond.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

SPÉCIALITÉ de DRAGÉES pour BAPTÊMES

Pâtisserie fine -- Petits Fours

DESSERT DE NOCES — BONBONS FINS — THÉS — CHOCOLATS

Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

BOUGIE du Brésil,	le paquet	0.85
— des Indes,	—	0.95
— des Salons,	—	1.00
— à trous,	—	1.05

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES A RÉCHAUD ET POUR PETITES LANTERNES

HUILE COLZA double épuration,	1/2 kil.	0.45
— triple épuration,	1/2 kil.	0.50

CHANGEMENT DE DOMICILE

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

MM. les Propriétaires désireux de reconstituer leurs vignobles sont invités à visiter les pépinières de M. CARRIÈRE, à Royan et à St-Sorlin (Ch^e-Inf^e), où ils trouveront les CÉPAGES du Bordelais, des Charentes, de l'ANJOU et du Midi, greffés sur les principaux porte-greffes, des folles-blanches et des Cabernets Sauvignon extra-fertiles, porte-greffes et producteurs directs. Ils pourront s'assurer ainsi de l'authenticité et de la qualité des plants. Adresse: CARRIÈRE, à ROYAN (Ch^e-Inf^e).

FABRIQUE DE CLOTURES ET TREILLAGES EN TOUS GENRES

TOUCHET FRÈRES

Rue du Quinconce, n° 2 bis, et rue Prébaudelle, 14 (près le Mail) ANGERS

PRIX DES CLÔTURES, SYSTÈME MÉCANIQUE TYPE DE CHEMIN DE FER En Lattes de Châtaignier, relié avec fil de fer n° 12 recuit ou galvanisé

Pour Prairies, Parcs et Jardins

Hauteur	Ecartement	Rang fil	Prix	En rouleaux
1 ^m »	7 à 8	3	0.40	Le mètre courant
1 ^m 10	7 à 8	3	0.45	—
1 ^m 10	7 à 8	4	0.50	—
1 ^m 30	7 à 8	4	0.60	—

Rapproché pour Volailles

1 ^m »	4 à 5	3	0.45	—
1 ^m 10	4 à 5	3	0.55	—
1 ^m 10	4 à 5	4	0.60	—
1 ^m 30	4 à 5	4	0.75	—

Rendu FRANCO de port en gare de Saumur pour les livraisons au-dessus de 30 fr.

Nous fabriquons sur Commande de la Clôture de toute hauteur et de l'écartement que l'on désire; la pose se traite de gré à gré selon la quantité et la nature du terrain.

Pieux pour maintenir la Clôture (ronds et vernis) de 1^m50 de hauteur, 20 et 25 fr. le cent; de 1^m70 de hauteur, 25 et 30 fr. le cent. Barrières pour champs et jardins, depuis 2 fr.

Treillages en bois Châtaignier paré

Pour Clôtures élégantes et fantaisies, décorations intérieures et extérieures de serre et d'habitation, entourage de bassin, bordure de jardin, serré, depuis 0 fr. 75 le mètre. — Tonnelles en tous genres, de toutes dimensions, depuis 30 francs, peintes. Grande spécialité de Treillages pour espalier, en bois de châtaignier paré carré long, depuis 0 fr. 80 le mètre carré peint. Losanges depuis 1 fr. 75 peints.

Clôtures pointées sur traverses, tuteurs de rosiers, paillasons pour serres et volières.

Envoi franco sur demande du catalogue avec tous les différents prix et dessins.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 OCTOBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0	ACTIONS	1790 --	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz
3 0/0 1891	Banque de France	1495 --	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500
3 0/0 amortissable	Banque d'Escompte	1030 --	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000
4 1/2 1883	Comptoir national d'Escompte	1430 --	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Foncier	576 25	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots
Oblig. 1855-60 3 0/0	Crédit Industriel et Commercial	26 25	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500
— 1865 4 0/0	Crédit Lyonnais	2870 --	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ÉTRANGERS
— 1869 3 0/0	Crédit Mobilier		Est 3 0/0 anc. r. à 500	Emprunt russe 1862 5 0/0
— 1871 3 0/0	Dépôts et Comptes courants		P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	— 1889 4 0/0
— 1875 4 0/0	Société Générale		Midi 3 0/0 ancien r. à 500	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série
— 1876 4 0/0	Est		Nord 3 0/0 r. à 500	— 2 ^e
— 1886 3 0/0	Paris-Lyon-Méditerranée		Orléans 3 0/0 r. à 500	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
Bons de liquidation	Midi		Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.